



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

BILAN À MI-PARCOURS

DE LA CAMPAGNE 2012-2013

(OCTOBRE - DÉCEMBRE 2012)





SOMMAIRE

I. OBJECTIFS DE LA REFORME DE LA FILIERE DU CAFÉ-CACAO ET ACTIONS PREALABLES AU DEMARRAGE DE LA CAMPAGNE 2012-2013

1.1 - Les objectifs principaux de la réforme

1.2 - Les actions préalables au démarrage de la campagne

II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012

2.1 - Exécution des opérations commerciales

2.2 - Dispositif de contrôle qualité et prix

2.3 - Appui aux producteurs

2.4 - Actions en faveur du développement durable de la production

2.5 - Actions en faveur des communautés rurales

2.6 - Plateforme de partenariat public-privé (PPPP)

2.7 - Autres actions

III. CONCLUSION



I. OBJECTIFS DE LA REFORME DE LA FILIERE DU CAFÉ-CACAO ET ACTIONS PREALABLES AU DEMARRAGE DE LA CAMPAGNE 2012-2013

1.1 - Les objectifs principaux de la réforme :

- Garantir un prix stable et rémunérateur aux producteurs.
- Reverser au moins 60% du Prix CAF du café et du cacao aux producteurs
- Mettre en place un programme de ventes par anticipation d'une partie de la récolte.
- Améliorer le cadre de vie des producteurs

1.2 - Les actions préalables au démarrage de la campagne 2012-2013 :

- Elaboration et adoption du document d'opérationnalité de la réforme.
- Mise en place des organes du Conseil du Café-Cacao
- Janvier 2012** : Début des ventes à terme d'une partie de la récolte principale 2012-2013 du cacao.



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012

2.1 - Exécution des opérations commerciales

2.1.1 - Campagne cacao

- 66 opérateurs** ont pris part, au 31 décembre 2012, aux enchères portant sur le cacao au titre de la campagne 2012-2013.
- 3 octobre 2012** : début de la campagne principale 2012-2013
- Prix CAF de réalisation : 1208 F CFA/Kg
- Prix bord champ : **725 F CFA/Kg**, soit 60% du prix CAF .
- La fiscalité globale est passée de 22% à **17,069 % du prix CAF** répartie comme suit :
 - **14,60%** au titre du DUS ;
 - **1,284%** pour la taxe d'enregistrement ;
 - **1,185 % du prix CAF** pour l'ensemble des « redevances Conseil Café-Cacao».
- Un fonds de réserve de 40 milliards de FCFA** a été constitué pour couvrir les risques du système de commercialisation.



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012 (Suite)

2.1 - Exécution des opérations commerciales (Suite)

2.1.2 - Campagne café

- Démarrage : le 21 décembre 2012 ;
- Le prix CAF de référence : **1 033 FCFA/Kg** ;
- Le **prix bord-champ garanti du café vert** = 620 francs CFA/kg ;
- Qualité requise** = café séché, décortiqué, trié, ne comportant aucune matière étrangère ;
- La fiscalité globale = **10,9356% du prix CAF** dont :
 - **10%** au titre du DUS ;
 - **0,935%** pour la taxe d'enregistrement ;
 - **1,431% du prix CAF** pour l'ensemble des « redevances Conseil Café-Cacao ».



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012 (Suite)

2.2 - Dispositif de contrôle qualité et prix

2.2.1 - Dispositif de suivi et de contrôle du prix bord champ garanti

- 13** délégations régionales, **500** agents contrôle qualité/prix.
- Diffusion du prix garanti aux producteurs.
- Délivrance obligatoire d'un reçu d'achat au producteur.
- Tenue d'un registre des opérations commerciales.
- Délivrance d'un connaissance précisant l'origine du produit et les références du fournisseur de chaque cargaison.
- Sensibilisation et information des opérateurs pour le respect des procédures de commercialisation intérieure.
- Réalisation de contrôles inopinés dans les magasins des acheteurs et des coopératives
- Recensement et codification de : 5 635** magasins d'entreposage ; **634** acheteurs agréés ; **2 933** coopératives dont **70** unions.
- Contrôle et vérification: 21 981** reçus d'achat vérifiés auprès des producteurs ; **1 029** cas de mauvaises tenues de documents.
- Respect généralisé du prix bord champ garanti** : Des sanctions pénales sont prononcées pour quelques rares cas de fraude.



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012 (Suite)

2.2 - Dispositif de contrôle qualité et prix (Suite)

2.2.2 - Dispositif de contrôle qualité et prix à l'entrée des usines

- Mise en place de **dispositif de contrôle systématique de la qualité à l'entrée des usines de conditionnement.**
- La qualité du cacao s'est améliorée de façon significative.**

Globalement, les achats déclarés sur la période «Octobre-Décembre 2012» sont constitués

- 87% de cacao de Grade 1 & 2 contre 64% en 2011 ;
- 13% de cacao sous-grade contre 36% en 2011 ;
- Le taux d'humidité ressort à 8,2% par rapport au seuil d'admissibilité de 9% et contre 11 à 12% au cours de la campagne passée ;
- Le grainage est de 98 fèves pour 100 grammes pour une norme de 100 fèves pour 100 grammes ;
- Le taux de fèves moisies ressort à 3,4% pour une norme de 4% ;
- Le taux de fèves ardoisées ressort à 3,8% par rapport à la norme admise de 4%.



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012 (Suite)

2.3 - Appui aux producteurs

2.3.1 - Sacherie brousse

- Mettre à la disposition des opérateurs la sacherie requise pour la collecte primaire du cacao.
- Acquisition de 5,7 millions** de sacs brousse.
- Coût total des sacs = **4,560 milliards F CFA**.

2.3.2 - Produits phytosanitaires et semences améliorées

- 885 000 ha de pesticides** dont :
 - 660 000 ha d'insecticides.
 - 225 000 ha de fongicides.
- 1 000 kits** composés d'atomiseurs, de gants, de combinaisons (tenues), de paires de bottes et de masques.
- Coût total phyto : 2,5 milliards FCFA.
- 22 484 ha de semences** fournies par le CNRA ont été distribués aux producteurs sur une demande 30 000 soit environ 75% de taux de couverture.
- Coût total semence : 600 millions FCFA.



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012 (Suite)

2.4 - Actions en faveur du développement durable de la production

- Accroître le revenu des producteurs par l'amélioration de la productivité et de la qualité
- Exécution du programme Quantité, Qualité, Croissance (2QC).
- Identification, évaluation et renforcement des capacités des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).
- Formation et sensibilisation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles
- Appui à la recherche et développement
- Appui aux services de la vulgarisation
- 2 933 coopératives** identifiées seront évaluées pour déterminer leurs besoins en appui-accompagnement.
- 65 000 producteurs** ont été formés au champ **sur les techniques de récolte et de post-récolte** ;
- 21 000** sur les 100 000 producteurs prévus sont formés **sur les techniques de régénération cacaoyère par l'ANADER**
- 124 000** producteurs ont été touchés par des actions de sensibilisation **sur la qualité**.



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012 (Suite)

2.4 - Actions en faveur du développement durable de la production (suite)

☐ Lutte contre la maladie du Swollen Shoot (en collaboration avec FIRCA, CNRA, ANADER)

- Identification de la souche du virus (CNRA)
- Identification de plantes hôtes et de plantes barrières
- Identification de variétés de plantes tolérantes par la recherche scientifique
- Formation à l'identification de la maladie (ANADER).
- Sensibilisation aux techniques de lutte contre la maladie
- Arrachage systématique des plantes contaminées
- Elaboration d'un programme d'urgence pour les mesures d'accompagnement à l'arrachage des plantes

☐ Résultats

- **260 parcelles pilotes** ont été mises en place sur 306 parcelles prévues.
- **5 100 producteurs formés** sur 4450 producteurs prévus.
- **73 000 producteurs** sont touchés à travers des réunions de sensibilisation.
- **662 producteurs** se sont déjà engagés dans l'arrachage des plantes contaminées par le Swollen shoot sur 480 producteurs prévus pour le premier trimestre.
- **168 538 pieds** correspondant à **232 ha** de cacaoyers ont été arrachés par les producteurs.



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012 (Suite)

2.5 - Actions en faveur des communautés rurales

- Améliorer les conditions de vie des producteurs.
- Réalisation des infrastructures socioéconomiques dans les domaines ci-après, à travers le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) :
 - Pistes de desserte agricole ,
 - Education de base ,
 - Santé Rurale ,
 - Hydraulique villageoise
 - Sécurité
- Un budget de **16, 153 milliards de FCFA** a été adopté par le Conseil d'Administration du Conseil du Café-Cacao.



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012 (Suite)

2.5 - Actions en faveur des communautés rurales (Suite)

2.5.1 - Pistes de desserte agricole

Un programme de reprofilage de pistes de desserte agricole en trois phases est en cours de réalisation.

Une **1ère phase** portant sur :

- **2 500 km** dont le taux d'avancement est de 90% au 31 mars 2013.
- **Zones concernées** : d'Abengourou, d'Aboisso, de Daloa, de Gagnoa et de Soubré.
- **3 577 489 943 Francs CFA** pour le coût des travaux .

Une **2ème phase** portant sur :

- **970 km** de pistes de desserte agricole.
- **Zones concernées** : d'Akoupé, de Divo et de Lakota.
- Coût des travaux : **2 364 716 041 Francs CFA.**

Une **3ème phase** portant sur :

- **2500 km.**
- **Zones concernées** : régions du TONKPI, de la MARAHOUE, du BELIER, du GUEMON, du N'ZI, du MORONOU, de l'IFFOU et du CAVALY.
- Coût des travaux : **4 665 032 500 FCFA.**



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012 (Suite)

2.5 - Actions en faveur des communautés rurales (Suite)

2.5.2 - Hydraulique humaine

- 100 forages réalisés.
- Il est prévu la fourniture et pose de **318 pompes**.
- Coûts des travaux : **1,100 milliards de FCFA**



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012 (Suite)

2.5 - Actions en faveur des communautés rurales (Suite)

2.5.3 - Santé rurale

- Approvisionnement de 37 centres de santé en médicaments.
- La construction de 4 centres de santé avec 4 logements d'infirmiers ou sages femmes.
- La réhabilitation de 3 centres de santé.
- Coût des travaux : 816 millions FCFA.

2.5.4 - Education de base

- La construction de **30** classes avec **16** logements de maîtres;
- La construction de **4** cantines scolaires.
- La réhabilitation de **30** classes avec des équipements.
- Coût des travaux : **880** millions FCFA.



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012 (Suite)

2.6 - Plateforme de partenariat public-privé (PPPP)

2.6.1 - Mise en place des organes du PPPP

- ❑ La PPPP est un cadre permanent de concertation entre les acteurs de la filière café-cacao aussi bien du secteur public que du secteur privé qui vise à élaborer, et mettre en œuvre de manière participative, des programmes et projets qui sont en phase avec le programme 2QC.

- ❑ **Lancement de la PPP le 21 mai 2012**

- ❑ **Les organes de la PPPP**

- **Une assemblée plénière** composée de tous les membres et présidée par un Président et deux vice-présidents.
- **Un secrétariat technique** logé au sein de la Direction de la Durabilité, de la prospective et des projets du Conseil du Café-Cacao.
- **Des groupes thématiques** constitués autour de thématiques clés du secteur. Six (06) groupes sont mis en place et ont démarré leurs travaux (vulgarisation, productivité, pires formes de travail des enfants, relance caféière, standards de durabilité) .



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012 (Suite)

2.6 - Plateforme de partenariat public-privé (PPPP) (Suite)

2.6.2 - Activités opérationnelles de la PPPP

- Novembre 2012 : signature de plusieurs protocoles**
- Un protocole d'accord a été signé entre le Conseil du Café-Cacao et le chocolatier américain MARS en vue du cofinancement du volet «Développement Communautaire» du projet V4C.
- Le chocolatier MARS** s'est engagé à contribuer au financement de la réalisation d'infrastructures socio-économiques à Soubré en appui aux réalisations du Conseil du Café-Cacao dans le cadre du FIMR.
- Le montant de ce projet est **de 600 millions de F CFA pour une durée de 3 ans.**



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012 (Suite)

2.6 - Plateforme de partenariat public-privé (PPPP) (Suite)

2.6.2 - Activités opérationnelles de la PPPP (Suite)

- Projets en cours de préparation avec les partenaires ;
- Le projet de formation agricole avec la firme agroalimentaire **Allemande LIDLE** ;
- Le projet intégré de développement durable du cacao du chocolatier **KRAFT FOODS/MONDELEZ** ; qui prévoit un investissement de 50 millions de dollars sur les 10 prochaines années;
- Le projet des industries chocolatières nordiques mis en œuvre par le **PNUD** ;
- Le projet de relance caféière avec **NESTLE** et **Outspan**.



II. MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME D'OCTOBRE A DECEMBRE 2012 (Suite)

2.7 - Autres actions

La lutte contre la fuite des produits et le racket

- Etablissement de partenariat entre le Conseil du Café-Cacao, l'Office de Fluidité des Transports et l'Unité de lutte contre le racket.
- 10 motos et quatre véhicules double- cabines ont été offerts à ces structures.
- Baisse considérable de la fuite de produits vers les pays limitrophes au cours de la période «octobre-décembre 2013 compte tenu de la surveillance accrue des frontières.



III. CONCLUSION

Au terme du premier trimestre (au 31 décembre 2012) de la mise en œuvre de la réforme de la filière café-cacao, on peut noter des résultats satisfaisants dans l'ensemble.

3.1 - Au niveau de la commercialisation

- Les dispositifs de contrôle et de suivi des prix du Conseil du Café-Cacao ont permis **de garantir aux producteurs 60% du prix CAF** issu des ventes par anticipation.
- Le respect du prix d'achat bord-champ de 725 CFA le kg de cacao a été** observé sur toute l'étendue du territoire par l'ensemble des opérateurs.
- Le dispositif de contrôle de la qualité soutenu par de vastes campagnes de sensibilisation et d'information a permis **d'améliorer de façon significative la qualité des fèves de cacao** aux réceptions usines de transformations et de conditionnement.
- Le système de vente aux enchères par messagerie** qui sous-tend cette politique de prix garanti **fonctionne bien**. Il est reconduit pour réaliser les ventes à termes au titre de la campagne 2013-2014.
- Le fonds de réserve mis en place pour garantir ce système de vente par anticipation est **de 40 milliards de Francs CFA** au 31 décembre 2012.



III. CONCLUSION (Suite)

3.2 - Au niveau des programmes de soutien à la commercialisation

- La sacherie brousse a été **distribuée convenablement.**

3.3 - Au niveau des programmes de soutien à production durable

- Les programmes techniques de soutien à la production, au renforcement des capacités des producteurs en matière de gestion de la qualité sont **en cours d'exécution comme prévu.**

- La distribution des inputs agricoles et les formations des producteurs en matière de défense des cultures (lutte contre le swollen shoot) **sont entamées.**

3.4 - Au titre des projets prévus dans le cadre du Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)

- Il y a **des améliorations en terme de taux d'exécution** au niveau du volet «réhabilitation des pistes rurales et au niveau de «l'hydraulique villageoise».
- Par contre, en ce qui concerne les volets «Santé Rurale» et «Education de Base», les dispositions sont prises pour la réalisation des programmes prévus dans les **délais requis.**



III. CONCLUSION (Suite)

3.5 - Au niveau de la plateforme de partenariat public-privé (PPP)

- Le cadre institutionnel est mis en place.
- La phase opérationnelle de cette plateforme a déjà démarré avec la signature de plusieurs protocoles d'accords avec des groupes de chocolatiers et des institutions de développement (MARS, NESTLE, IDH, etc.).
- Ces accords s'inscrivent dans le cadre de projets visant à améliorer les conditions de vie des producteurs ou à accroître la productivité.
- D'autres projets sont en préparation avec les partenaires dans cette perspective.



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

MERCI

